Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 15 (1937)

Artikel: Monuments antiques du Musée de Genève
Autor: Deonna, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727791

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONUMENTS ANTIQUES DU MUSÉE DE GENÈVE

W. Deonna.

I. Plaque en bronze découpé a symboles solaires.

Cette mince plaque, découpée en bronze, provient de Bologne, et date de l'âge du fer villanovien [1]. Ses dimensions trop considérables empêchent de reconnaître en elle une pendeloque, et les trous forés le long de sa base attestent qu'elle devait être fixée contre quelque surface; il est difficile toutefois d'en préciser la destination [2] *(fig. 1, 1; pl. I, 4)*.

Quatre bandes descendant et divergeant d'un anneau, sont arrêtées par deux bandes horizontales plus larges, et celles-ci sont reliées entre elles par sept bandes verticales, plus courtes. Toute la surface est constellée de cercles ponctués, et des protubérances pareilles à des cornes décorent les bords extérieurs. Le côté droit a été partiellement reconstitué.

* * *

On reconnaît ici l'association de plusieurs symboles fréquents aux âges du bronze et du fer:

1. L'anneau supérieur peut être assimilé au disque, à la rouelle avec rais en nombre et à disposition variables, c'est-à-dire à la roue solaire, thème qui est des plus répandus à cette époque et qui persiste longtemps après, aux temps romains et barbares [3] *(fig. 1, 2)*.

[1] N° 1765. Haut. 0,188; larg. 0,26. Deonna, « Les croyances de la Genève antérieure au christianisme », *Bull. Institut national genevois*, XLII, 1917, p. 334, fig. 42.

[2] L'inventaire du Musée dénomme cette pièce « pectoral ».

[3] Déchelette, *Manuel d'arch. préhist.*, II, p. 413, « Le culte du soleil et la roue (âge du bronze) »; p. 886 (Halstatt), « Les représentations de la rouelle et des signes similaires »; p. 1298 (La Tène); p. 891, 887 (époque romaine); Deonna, *Les croyances*, p. 328, « La sphère, le disque, l'anneau »; p. 353, « La rouelle »; Id., « Les trésors gallo-romains d'orfèvrerie », *Rev. arch.*, 1921, II. p. 300 (époque romaine); *Genava*, XIII, 1935, p. 228 (époque romaine).

2. Les protubérances latérales sont des oiseaux stylisés, souvent unis au disque et à la rouelle, et dont le sens est aussi solaire [1] *(fig. 1, 3, 4)*.

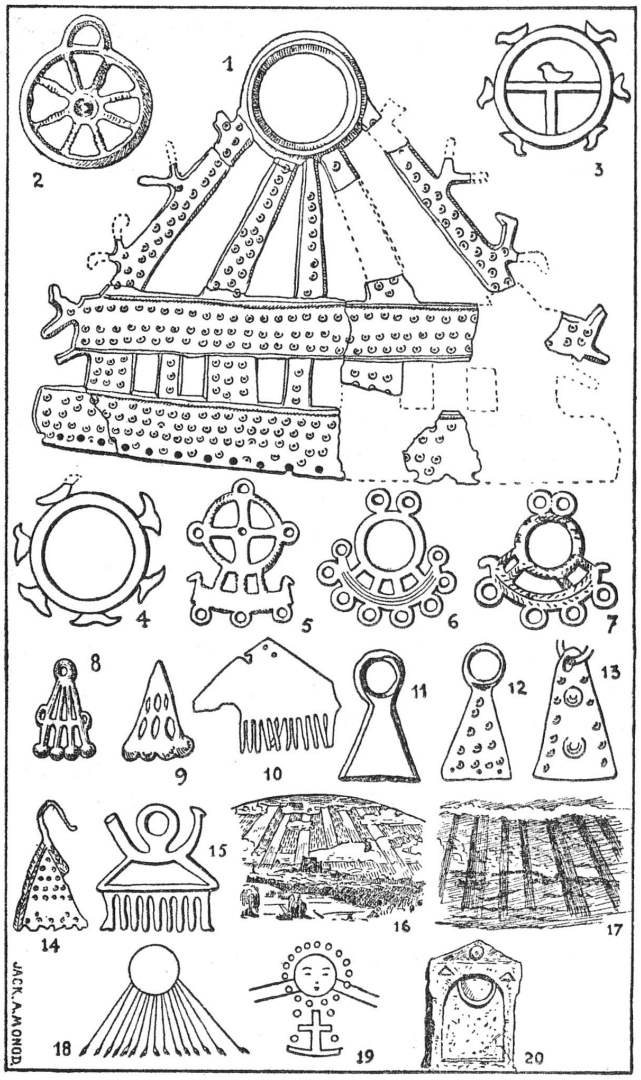

Fig. 1. — 1. Le disque et les rayons solaires, Musée d'Art et d'Histoire, Genève, 1765. — 2. Rouelle de l'âge du bronze, ibid. — 3. Roes, *Greek Geometric Art*, fig. 5. — 4. *Ibid.* — 5. Déchelette, *Manuel*, II, p. 443, fig. 184, 1. — 6. *Ibid.*, fig. 184, 2. — 7. *Ibid.*, fig. 184, 3. — 8. Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, B, pl. 8, 20. — 9. *Ibid.*, pl. 16, 28. — 10. *Ibid.*, pl. 71, 9. — 11. Pendeloque triangulaire, âge du bronze, Musée d'Art et d'Histoire, Genève. — 12. Hoernes, *Urgeschichte*, pl. X, 19. — 13. *Ibid.*, pl. XI. — 14. Pendeloque triangulaire en argent, époque romaine, Musée d'Art et d'Histoire, Genève, C 473. — 15. Déchelette, *Manuel*, II, p. 443, fig. 185, 4. — 16. Peinture du prince Eugène de Suède, *L'art et les artistes*, 1911-12, XIV, p. 65, fig. — 17. Dessin de Goethe, *ibid.*, p. 74, fig. — 18. Le disque d'Aton à bras humains, Egypte, Tell el Amarna, Roscher, *Lexikon*, s. v. Sonnenkult, p. 1163, fig. 2. — 19. Roes, *op. l.*, fig. 38. — 20. Stèle gallo-romaine, Espérandieu, *Recueil de bas-reliefs*, II, p. 354, n° 1513.

3. Les bandes divergeant en un triangle dont le sommet est le disque sont les rayons du soleil.

4. Les cercles ponctués, de même sens céleste, sont un décor usuel jusqu'à basse époque [2].

5. Les deux bandes horizontales qui arrêtent les rayons pourraient représenter le sol [3].

* * *

On peut rapprocher de ce petit monument des pendeloques des âges du bronze et du fer, où les mêmes éléments sont réunis, disque ou rouelle, rayons divergents qui rencontrent une bande horizontale ou incurvée, protomés d'oiseaux; on en a trouvé en France, à Charrout, près de Gannat [4], dans les grottes de Vallon en Ardèche [5], à Vaison [6] *(fig. 1, 5-7)*.

[1] Déchelette, *op. l.*, II, p. 426, « Les cygnes et les symboles solaires en Italie, dans l'Europe centrale et la Gaule »; Roes, *Greek geometric art, its symbolism and its origin*, 1933, p. 14 sq., fig. 4 sq.; Montélius, *La civilisation primitive en Italie*, B, pl. 65, 4, 5.

[2] Deonna, *Les croyances*, p. 437, « Les cercles multiples ».

[3] Déchelette, *op. l.*, II, p. 443, reconnaît dans un détail analogue des pendeloques citées plus loin la schématisation de la barque solaire; p. 418, « La barque solaire et les cygnes hyperboréens en Scandinavie ».

[4] Déchelette, *op. l.*, II, p. 442, fig. 184, 1; *Rev. arch.*, 1867, II, pl. xxv, fig. 31.

[5] Déchelette, *op. l.*, II, p. 442, fig. 184, 2.

[6] *Ibid.*, p. 442, fig. 184, 3.

1

2

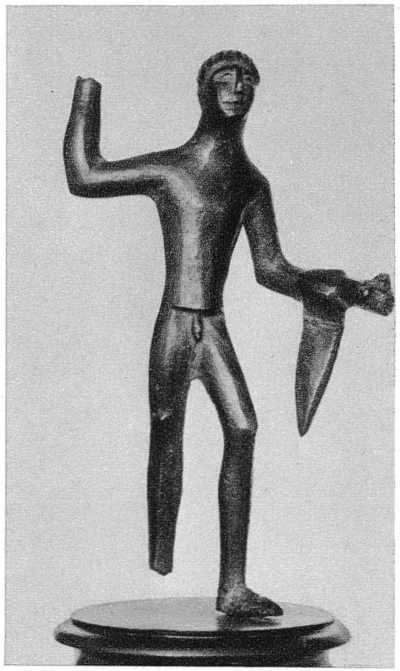

3

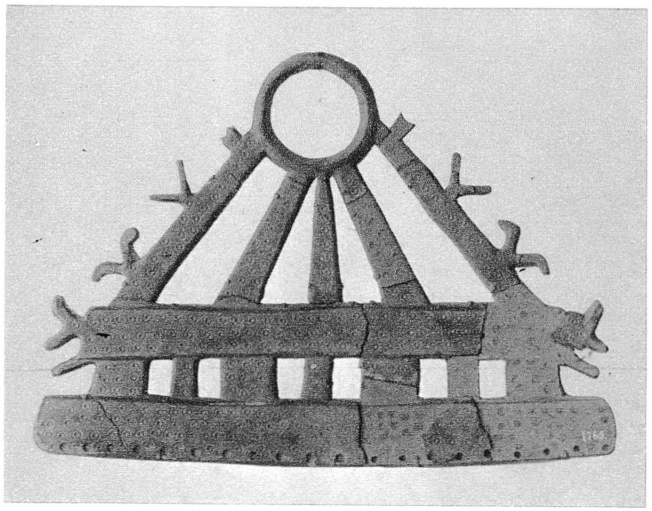

4

5

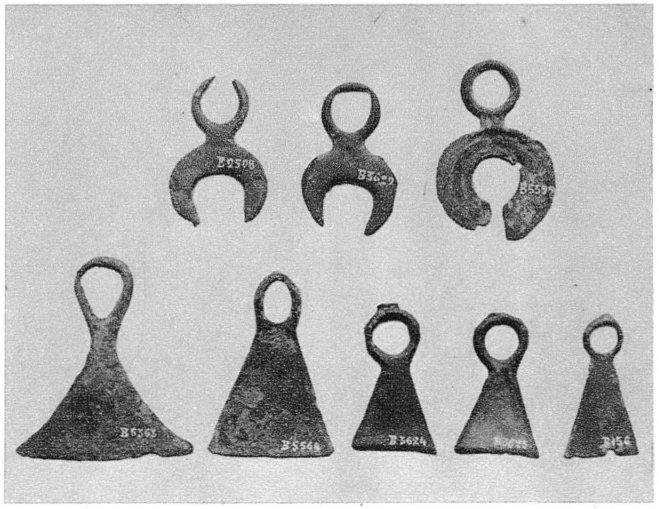

6

Pl. I. — 1. C 828; 3. C 1296; 5. I 230. Bronzes, Hercule. — 2. 1900-19. Baud-Bovy, La Montagne. — 4. 1765. Plaque en bronze découpé. — 6. B 2508, 3629, 5599, 5363, 5564, 3624, 3625, 156. Pendeloques en bronze. — Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

La forme triangulaire que détermine la divergence des rayons est très nette dans d'autres pendeloques d'Italie, à la Peschiera [1], à Gorzano [2] *(fig. 1, 8, 9)*. Peut-être faut-il reconnaître un thème analogue dans des pendeloques triangulaires dont la base est découpée en dents parallèles comme celles des peignes et qui, par leurs dimensions restreintes, le trou ou l'anneau au sommet, souvent la minceur du métal, ne peuvent être de véritables peignes [3] *(fig. 1, 10)*.

Des pendeloques triangulaires avec anneau ou crochet, sans gravures, ou gravées de traits divers [4], de cercles ponctués [5], sont très usitées depuis l'âge du bronze jusqu'à l'époque romaine [6] *(fig. 1, 11-14; pl. I, 6)*. Leur forme rappelle-t-elle celle de la hache talismanique ? [7] Il est sans doute préférable de les dériver du même symbole solaire, car d'autres pendeloques analogues sont incurvées en croissant lunaire [8]. Le triangle a du reste pu suggérer d'autres thèmes; comme dans l'art primitif, le corps humain est souvent schématisé en triangle [9], le triangle céleste s'anthropomorphise [10], ou par quelques détails il évoque la forme humaine, bien que son sens puisse être autre, par exemple dans des pendeloques anthropomorphes à dents de peigne de l'âge du bronze [11] *(fig. 1, 15)*.

* * *

Sur cette plaque de bronze, le soleil darde donc sur la terre, à travers l'espace où volètent des oiseaux, ses rayons qui s'épandent en triangle. Pourquoi cette apparence?

Le phénomène de la lumière zodiacale a été observé pour la première fois vers 1660 (Cassini): « Les savants ont pu constater, dès le temps de sa découverte, que

[1] Montélius, *Civilisation primitive en Italie*, B, pl. 8, 20, p. 67; Munro, *Palæolithic Man and Terramare Settlements in Europe*, 1912, pl. liii.

[2] Montélius, *op. l.*, pl. 16, 28, p. 117; Munro, *op. l.*, pl. xxxix, 21.

[3] *Ibid.*, pl. 71, 9, p. 354.

[4] Ex. au Musée de Genève, âge du bronze, stations lacustres des Eaux-Vives et des Pâquis, B 156, B 979, B 3225, B 3623, B 3624, B 3625, B 3626, B 3627, B 5360, B 5363, B 5364, B 5367, B 5564, B 5574.

[5] Hoernes, *Urgeschichte*, pl. x, 19, pl. xi. Montélius, *op. l.*, B, pl. 54, 10; p. 294, collier, Este; p. 292, fig. *f.*; Von Marton, « Die Frühlatenezeit in Ungarn », *Arch. Hungarica*, XI, 1933, pl. II, III, 1, pl. V, 1 (La Tène).

[6] Ex. Trésor de Cruseilles, Musée de Genève, C 473; Deonna, *Les croyances*, p. 315, fig. 32, 1; *Rev. arch.*, 1921, p. 283; *Genava*, XII, 1934, p. 135, fig. 14, 2.

[7] Deonna, *Les croyances*, p. 310, La hache.

[8] Musée de Genève, stations lacustres, âge du bronze, B 981, B 2508, B 3629, B 5599; Deonna, *Les croyances*, p. 307, fig. 27.

[9] Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 121; *Rev. des ét. grecques*, 1910, p. 380; Hoernes, *op. l.*, pl. x, p. 602, fig. 181, pl. xxix (urnes d'Oedenburg).

[10] Hoernes, *op. l.*, pl. X, 26, avec cercles ponctués; près de Padoue.

[11] Déchelette, *op. l.*, II, p. 443, fig. 185, 4, 5; Musée de Genève, âge du bronze, stations lacustres des Eaux-Vives, B 574; Deonna, *Les croyances*, p. 345, fig. 51.

la lumière zodiacale, surtout dans les régions du midi de notre globe, se manifeste régulièrement, à peu de jours près, chaque matin et vers l'orient, avant le lever du soleil, et chaque soir, vers l'occident, après le coucher du soleil. Ils ont pu vérifier également que la lumière zodiacale présente la figure d'une pyramide, un peu courbée à sa tête, dont la base repose sur la terre et dont la pointe se dirige vers le zénith du ciel. Ils ont finalement observé que la visibilité de l'apparition lumineuse disparaît lentement après une durée de trois quarts d'heure à peu près [1]. » Gurson a signalé le premier que ce phénomène était connu des anciens Egyptiens [2], et Brugsch a montré que le signe hiéroglyphique △ le désigne. Il apparaît dans de nombreux textes; il exprime l'idée de la lumière du jour naissant, il est affecté à diverses divinités lumineuses, à la déesse Sothis (Sirius), à Horus « le triangulaire », au Soleil, invoqué à Edfou en ces termes: « toi, l'image de la lumière zodiacale, l'âme de l'orient » [3].

A d'autres moments de la journée, quand le soleil est momentanément obscurci par un nuage, ses rayons apparaissent comme des bandes lumineuses qui descendent vers la terre en forme d'un triangle dont le sommet est l'astre, dont la base est la terre. Des artistes, Gœthe [4], le prince Eugène de Suède [5], le peintre genevois Baud-Bovy [6], ont observé et reproduit ce phénomène *(fig. 1*, 16-17; *pl. I, 2)*.

Quand le pharaon Akh-en-Aton, sous la XVIIIe dynastie, au XIVe siècle avant notre ère, répudie les anciens dieux de l'Egypte, il remplace aussi les vieilles formes humaines, animales ou monstrueuses, par les aspects naturistes, aniconiques du dieu unique, Aton, le Soleil; il s'inspire du triangle lumineux de la lumière zodiacale au jour naissant, et de celui du soleil derrière les nuages; Aton est désormais un disque d'où descendent en éventail des rayons terminés par des mains humaines, qui apportent aux mortels les bienfaits du seul créateur de toute vie [7] *(fig. 1*, 18*)*.

« Tu te lèves bellement à l'horizon du ciel, o Aton, initiateur de la vie... Mais l'aurore vient; tu poins à l'horizon, tu rayonnes comme Aton du jour, les ténèbres se dissipent quand tu lances tes traits » [8].

[1] Brugsch, *l. c.*

[2] Gurson, *Im Reiche des Lichtes: Sonne, Zodiakallichte, Kometen, Dämmerungslicht, Pyramiden, nach den ältesten ägyptischen Quellen*, Londres, 1893.

[3] Brugsch, « △ ou la lumière zodiacale », *Proceed. of the Soc. of Biblical archæol.*, XV, 1892-3, p. 231. Id., *Journal of aegyptian arch.*, XV; Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, p. 203; Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 86; Deonna, *Les croyances*, p. 333, note 1.

[4] *L'art et les artistes*, XIV, 1911-12, p. 74, fig.

[5] *Ibid.*, p. 65, fig.

[6] Musée de Genève, 1900–19.

[7] Nombreuses représentations sur les reliefs d'El Amarna: Davies, *The Rock Tombs of Tell El Amarna*, passim; Roscher, *Lexikon*, s.v. Sonnenkult, fig.; Moret, *Le Nil*, p. 374, fig. 63.

[8] Hymnes à Aton: Moret, *Le Nil*, p. 378.

Au lever du soleil, les oiseaux s'éveillent, chantent, volent:

« Les oiseaux qui étaient dans leurs nids volent joyeusement; leurs ailes, qui étaient repliées, s'ouvrent pour adorer Aton vivant » [1].

N'est-il pas curieux de les voir associés au soleil en Egypte, comme ils le sont en Europe au disque et à la rouelle solaire ?

C'est le soleil rayonnant qu'évoquent les triangles des pyramides [2], les pointes des obélisques taillées en pyramidion [3]; celles des petites pyramides votives et des grandes pyramides sont ornées du disque solaire se levant à l'horizon ou du disque ailé [4]. Les rayons mêmes du soleil sont parfois formés de petits triangles superposés [5].

* * *

La Grèce voit dans les frontons de ses temples l'image du monde céleste [6]; dans leurs triangles paraissent les images des dieux, et Hélios et Séléné encadrent en l'espace d'une journée la naissance miraculeuse d'Athéna au Parthénon; ils reçoivent des symboles, l'aigle, oiseau de la foudre [7], la Gorgone, dont on a montré les attaches solaires, et parfois le disque rayonnant surmonte le triangle du fronton [8]. *(fig. 1*, 19*)*.

* * *

Le triangle possède dans l'antiquité une valeur mystique, talismanique, dont on pourrait citer maint exemple [9]; ses sens varient, mais on constate qu'il est souvent associé à divers symboles célestes et plus spécialement solaires. Nous n'en citerons

[1] *Ibid.*, p. 43, 378.

[2] *Ibid.*, p. 203: « Ces grands triangles qui constituent les flancs des pyramides, semblent tomber du ciel comme les traits du soleil, quand le disque, voilé par l'orage, transperce cependant les nues et laisse descendre sur terre une échelle de rayons ».

[3] *Ibid.*, p. 204; Pline l'ancien: « Le nom des obélisques signifie qu'ils sont consacrés au soleil; c'est l'image des rayons du soleil que reproduit l'obélisque ».

[4] *Ibid.*, p. 204.

[5] *Ibid.*, p. 203, note 3; Maspero, *Hist. ancienne*, I, p. 109, fig.; p. 192, fig.; p. 194, fig.

[6] Dans l'iconographie chrétienne, c'est aussi dans le triangle du toit que se tiennent les anges qui assistent à la naissance de Jésus. Ex. Reinach, *Répert. de peintures*, IV, 1918, p. 91. Cf. les vers de V. Hugo, « Les malheureux, Contemplations »:

« Tu vas dorer l'histoire,
Et, vêtu de ta mort comme d'une victoire,
T'asseoir au fronton bleu des hommes immortels. »

[7] Reinach, *Aetos-Prometheus, Cultes, mythes et religions*, III, p. 68 sq.

[8] Amphore d'Apulie: Roes, *Greek geometric art*, p. 47, fig. 38 (remarque que ce n'est pas une Gorgone, mais le soleil); Cook, *Zeus*, I, p. 293, fig. 212.

[9] Deonna, *Les croyances*, p. 382 sq.; Id., « Le trésor des Fins d'Annecy », *Rev. arch.*, 1920, I, p. 112; Id., « Les trésors gallo-romains d'orfèvrerie », *ibid.*, 1921, II, p. 243.

qu'un seul exemple, celui qu'offre une stèle funéraire gallo-romaine de Bourges [1], où voisinent le disque solaire, le croissant lunaire, et deux triangles, symboles protecteurs du mort et évocateurs de l'au-delà *(fig. 1, 20)*.

II. Bronzes gallo-romains de style indigène.

Dans un mémoire précédent [2], j'ai cherché à montrer par de nombreux exemples, empruntés aux arts industriels et à la plastique, que les caractères typiques de l'art indigène en nos contrées, manifestés déjà à l'époque néolithique, puis aux âges du bronze et du fer, persistent malgré la romanisation, pour s'affirmer à nouveau après la chute de l'empire romain, avec l'art « barbare » du haut moyen âge. Plus récemment, M. Lantier [3] donne de nouvelles preuves de cette continuité, en étudiant quelques figurines en bronze de notre Musée, provenant de Suisse et des environs immédiats. Il ne cite que quelques exemples, et nous croyons utile d'énumérer ici, parmi les petits monuments de la plastique gallo-romaine, originaires de notre région et conservés dans notre Musée, ceux qui décèlent ces traits avec le plus d'évidence, et qui constituent un groupe distinct des œuvres de caractère essentiellement classique *(pl. I, II)*.

* * *

Il convient de différencier, dans la production plastique de nos contrées:

1. Les produits d'importation étrusque, fréquents aux deux âges du fer [4].

2. Ceux de style grec, d'importation hellénique [5] ou romaine [6].

3. Ceux de style romain, importés ou exécutés dans le pays par des artistes romains [7].

4. Ceux de style indigène, celtique, antérieurs à la domination romaine; notre Musée n'en possède pas de spécimen.

[1] Esperandieu, *Recueil des bas-reliefs*, II, p. 354, nº 1513.

[2] « La persistance des caractères indigènes dans l'art de la Suisse romaine », *Genava*, XII, 1934, p. 91.

[3] « Petits bronzes figurés du Musée d'Art et d'Histoire », *Genava*, XIV, 1936, p. 88.

[4] Lantier, *op. l.*, p. 88. Ce sont, au Musée de Genève, les suivants: M 695, La Roche, Haute-Savoie, *Catalogue des bronzes figurés antiques*, p. 28, nº 64. — M 698, Menthon, *ibid.*, p. 28, nº 63. — M 696, Menthon, *ibid.*, p. 32, nº 82; *Genava*, XIV, 1936, pl. IV, 3. — M 697, Menthon, *ibid.*, p. 27, nº 61; *Genava*, XIV, 1936, pl. IV, 1. — M 1154, Morat, *ibid.*, p. 28, nº 65. — M 1048, Conthey, Valais, *ibid.*, p. 33, nº 85. — Les figurines M 800, M 801, proviendraient du Finistère, *ibid.*, p. 27, nº 62, p. 32, nº 81; *Genava*, XIV, 1936, pl. IV, 2.

[5] Ex. bouc de Sierre, *Catalogue*, p. 37, nº 105; *Genava*, XII, 1934, p. 110.

[6] Ex. statuette d'Apollon de Chevrier, *Catalogue*, p. 19, nº 35; *Genava*, XII, 1934, p. 115.

[7] Ex. tête de chien, de Sierre, *Catalogue*, p. 38, nº 108; *Genava*, XII, 1934, p. 114.

5. Ceux qui sont des imitations de produits étrusques, grecs, romains (nº 1-3), faites par des artisans locaux, tantôt avec habileté, tantôt avec moins de bonheur et avec quelques maladresses que révèlent divers détails.

6. Enfin ceux qui s'inspirent de thèmes gréco-romains, mais avec une facture de tradition nettement indigène [1].

* * *

Les traits qui permettent de distinguer ces derniers (nº 6) procèdent de la tradition gauloise, mais certains sont aussi communs à tous les arts non classiques, c'est-à-dire qui n'ont pas adopté les principes novateurs de l'hellénisme, et qui ont conservé ceux du « primitivisme instinctif » [2]. Ils peuvent servir de critères pour discerner des autres les produits gallo-romains dus à des artisans locaux. Je les ai signalés ailleurs, et je résume ici les principaux d'entre eux, ceux que révèlent nos monuments:

1. Attitude raide et sans aisance du corps au repos, qui retrouve facilement la frontalité primitive [3].

2. Dans le corps en mouvement violent, tendance à revenir à la construction primitive, qui place le torse de face sur des jambes de profil [4], comme le fait aussi l'imagier de la Grèce archaïque avant la libération classique.

3. Le bras levé n'a pas la direction normale, mais il est volontiers rabattu dans le plan frontal [5], autre détail fréquent de la construction primitive qui évite les saillies dans la ronde bosse [6], comme il évite le raccourci dans le dessin [7], et qui projette en quelque sorte le corps sur une surface idéale.

4. Disproportion fréquente des organes du corps humain les uns par rapport aux autres: tête trop grosse, cou trop long, torse trop grand par rapport aux jambes [8], œil énorme, etc.

5. Anatomie rudimentaire, que l'artisan esquive le plus souvent [9], laissant le torse lisse, réduisant les bras à des cylindres sans articulation, ou mollement incurvés [10].

[1] *Genava*, XII, 1934, p. 118 sq.

[2] Sur cette opposition entre les principes et les procédés du classicisme hellénique et du primitivisme instinctif ou perpétué, cf. mon ouvrage « Classiques et primitifs dans l'art antique ».

[3] *Genava*, XII, 1934, p. 122. Ex. C 210, Hercule de Langin; C 434, Hercule d'Avenches.

[4] *Genava*, XIII, 1935, « La conquête du mouvement par la statuaire de la Grèce archaïque », p. 80 sq. Cette construction est très nette dans diverses figurines d'Hercule marchant rapidement et levant le bras droit, *ibid.*, p. 198. Ex. C 1288, Auvernier.

[5] Ex. nombreuses statuettes d'Hercule levant le bras droit; C 417, Mars de Bonvard; C 210, Hercule de Langin; C 361, Hercule de Genève.

[6] *Genava*, XIII, 1935, p. 118. Rabattement dans la petite plastique frontale.

[7] Rabattement dans le dessin du corps de face, *Genava*, XII, 1934, p. 110.

[8] Ex. Hercule de Vaud, C 1288, main énorme; Lantier, *Genava*, XIV, 1936, p. 88.

[9] *Genava*, XII, 1934, p. 122.

[10] Ex. Hercule: C 210, Langin; C 435, Avenches, etc.

6. Peu de développement antéro-postérieur du crâne [1].

7. Schématisation: tête et visage d'apparence géométrique, en sphère, en triangle, en carré [2]; cou en cylindre, œil en amande, en triangle, etc.; nez droit ou triangulaire.

8. Arcade sourcilière en arc régulier, formant avec le nez une sorte de T [3].

9. Chevelure arrêtée net sur le front, en arc de cercle parallèle à la courbure de l'arcade sourcilière [4], et se raccordant mal avec le visage, si bien qu'on croirait parfois à une calotte ou un bonnet.

10. Chevelure en lignes parallèles, incisées, ramenées sur le front ou rejetées en arrière, suivant une ancienne mode gauloise [5].

11. Stylisations diverses de la chevelure, en schémas géométriques [6].

12. Yeux à fleur de tête, aux angles externes souvent abaissés [7]; ils paraissent parfois aussi comme morts, fermés [8].

13. Bouche sans modelé, souvent petite, en coup de sabre; aussi avec les angles externes abaissés [9].

14. Visage sans expression; quand les yeux et la bouche sont affaissés, il en résulte une expression morne, hébétée, même tragique, qui n'est point voulue, mais involontaire [10].

15. Manque de modelé. Les plans du corps se raccordent les uns aux autres sans transition, et sont même cernés par des lignes dures. Ce détail est très net dans la figurine C 1296 (Hercule, Vaud), où le torse est séparé du bassin par un trait brutal; dans la figurine C 1208 (Hercule, Vaud), une ligne sépare du torse le cou cylindrique, et les joues sont délimitées de même. Nous avons déjà signalé la courbe trop précise de la chevelure sur le front (nº 9). Les parties sexuelles ont l'air de pièces rapportées [11].

16. Tendance à remplacer le modelé par des incisions, indiquant les mèches de la chevelure, le nombril, les seins [12], les yeux [13], les plis de la draperie [14], et les ramenant à des tracés géométriques et réguliers.

[1] *Genava*, XII, 1934, p. 122.

[2] *Ibid.*, p. 123; forme triangulaire de la tête: cippe de Sevva; brique de Versoix; Hercule d'Auvernier, C 1288.

[3] *Genava*, XII, 1934, p. 124.

[4] *Ibid.*, p. 124.

[5] *Ibid.*, p. 124.

[6] *Ibid.*, p. 124.

[7] *Ibid.*, p. 123.

[8] Ex. brique de Versoix. Cf. Deonna, « Les yeux absents ou clos des statues de la Grèce primitive », *Rev. des ét. grecques*, 1935, p. 219.

[9] *Genava*, XII, 1934, p. 123. Ex. C 1208, Hercule, Vaud.

[10] *Ibid.*, p. 127. Ex. C 1208, Hercule, Vaud.

[11] Deonna, *Catalogue des bronzes*, p. 18. Ex. Hercule, Auvernier, C 1288; Mercure, Logras, C 1222.

[12] C 435, Hercule, Avenches; C 1222, Mercure, Logras.

[13] Ex. Hercule, C 1288.

[14] *Genava*, XII, p. 127.

1

2

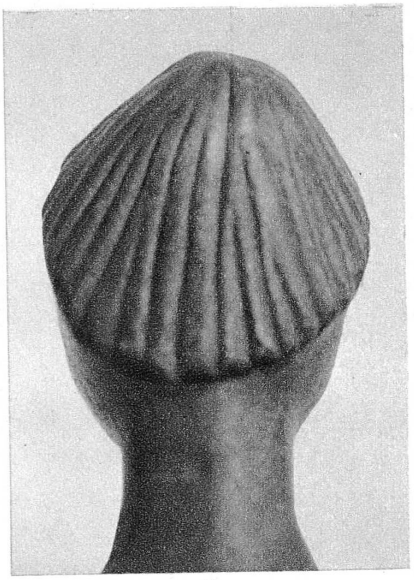

3

4

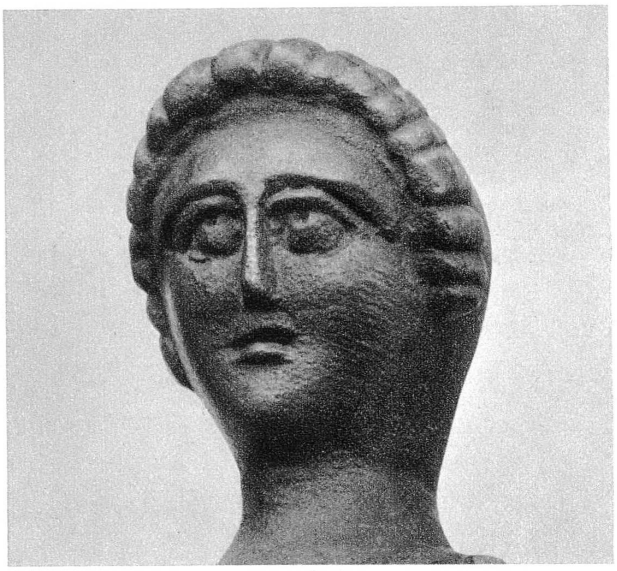

5

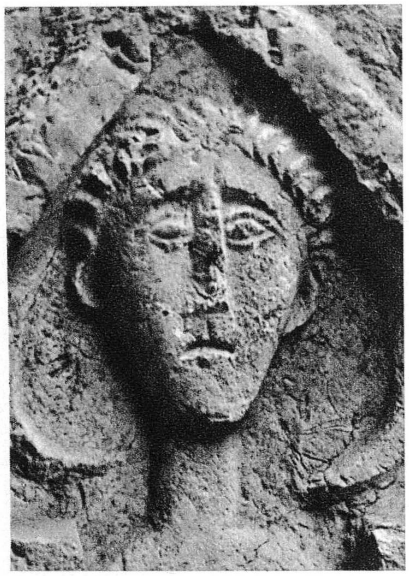

6

7

8

Pl. II. — 1. 3. C 1288; 4. C 1122; 5. 1657; 7. C 1205; 8. C 1208. Bronzes. — 2. C 850. Terre cuite. Versoix. — 6. 537. Cippe de Sevva. — Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

17. Transformation de divers détails en ornements, même en symboles traditionnels: chevelure [1], dont les boucles et les mèches deviennent des cercles ponctués [2], des godrons, des palmettes [3]; nombril [4], seins en cercles ponctués, peau de lion [5], corne d'abondance [6].

Reliefs.

537. — Cippe funéraire de Sevva, Genève. Buste de la morte entre deux croissants lunaires, dans le fronton. Cou mince et long; tête triangulaire, arcade sourcilière et nez en T, chevelure en arc de cercle sur le front; bouche petite, droite et sans modelé; arcade sourcilière et bouche aux angles légèrement abaissés *(pl. II, 6)*.

DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, p. 26, nº 71 (référ.); *Genava*, XII, 1934, pl. III, 7, p. 128.

C 850. — Brique en terre cuite, Versoix. Tête triangulaire, nez triangulaire, bouche droite, sans modelé; les cheveux, en arc de cercle sur le front, rayonnent en une immense palmette *(pl. II, 2)*.

Rev. arch., 1916, I, p. 264, fig. 3; *Genava*, XII, 1934, pl. II, 4, p. 124, fig. 2, p. 128.

Figurines en bronze.

Hercule debout, nu, marchant rapidement vers sa gauche, le bras droit levé, selon un type très fréquent en Italie et en Gaule romaine [7].

C 1208. — Vaud. Torse trop de face sur des jambes de profil; main droite énorme, cou cylindrique séparé du torse par une ligne nette; ligne cernant les joues; chevelure en arc de cercle sur le front; yeux énormes; bouche trop grande aux coins affaissés; expression hébétée et presque grotesque. Bras droit rabattu dans le plan frontal *(pl. II, 8)*.

Catalogue, p. 11, nº 9; LANTIER, *Genava*, XIV, 1936, p. 88, pl. IV, 6.

C 1296. — Vaud. Torse trop de face sur des jambes de profil. Incision brutale séparant horizontalement le torse du ventre; bras droit dans le plan frontal; aucune

[1] *Genava*, XII, 1934, p. 127.
[2] Sur ce motif banal dans la décoration de l'âge du fer et ultérieurement, *ibid.*, p. 133.
[3] Ex. brique de Versoix.
[4] Mercure de Logras, C 1222.
[5] Hercule, Genève, C 361.
[6] Hercule, Langin, C 210; LANTIER, *Genava*, 1936, p. 88.
[7] *Catalogue des bronzes figurés*, p. 10.

anatomie, le torse est lisse; chevelure en arc de cercle sur le front et en mèches incisées parallèles; peau de lion au bras gauche, simple pan de métal lisse *(pl. I, 3)*.

Catalogue, p. 13, nº 16.

C 435. — Avenches. Torse trop de face; bras droit dans le plan frontal; chevelure et peau de lion comme précédemment. Bouche droite, petite, sans modelé; seins incisés.

Catalogue, p. 12, nº 14; LANTIER, *op. l.*, p. 88, pl. IV, 4.

C 433. — Avenches. Yeux et bouche abaissés; chevelure comme précédemment. L'anatomie est mieux indiquée, et la peau de lion est sillonnée de plis.

Catalogue, p. 12, nº 13.

C 1289. — Neuchâtel. Bras droit dans le plan frontal. Même chevelure que précédemment, anatomie esquivée, lisse.

Catalogue, p. 13, nº 19.

C 1288. — Auvernier, Neuchâtel. Figurine dénotant d'une façon très nette les caractères indigènes: torse trop de face; bras droit dans le plan frontal; musculature esquivée; peau de lion en pan géométrique, incisée d'une nervure; parties sexuelles mal raccordées au ventre; tête triangulaire; bouche petite, droite, sans modelé; yeux trop grands, aux angles abaissés; nez triangulaire; chevelure en arc de cercle sur le front, faite de traits incisés et ressemblant à une calotte. *(pl. II, 1, 3)*

Catalogue, p. 13, nº 17; LANTIER, *op. l.*, p. 88, pl. IV, 7.

C 211. — Tour de Langin, Haute-Savoie. Bras droit dans le plan frontal; même chevelure que précédemment; peau de lion incisée.

Catalogue, p. 13, nº 15.

C 828. — Habère-Lullin, Haute-Savoie. Chevelure en arc de cercle sur le front, aux mèches incisées parallèles; anatomie lisse. Deux traits incisés simulent l'articulation des genoux *(pl. I, 1)*.

Catalogue, p. 12, nº 12.

C 829. — Habère-Lullin, Haute-Savoie. Mêmes détails.

Catalogue, p. 12, nº 11.

* * *

C 434. — Avenches. Hercule debout, au repos, tenant un canthare dans la main droite, et la peau de lion dans la gauche. Attitude raide, presque frontale. Peau de lion lisse, chevelure comme précédemment, formant comme une calotte rapportée.

Catalogue, p. 16, nº 24.

C 210. — Tour de Langin, Haute-Savoie. Hercule debout, au repos, tenant la patère dans la main droite tendue de côté, corne d'abondance dans la gauche. Peau de lion attachée au cou, et recouvrant la tête. Corps frontal; anatomie esquivée, torse lisse, sans indications; le bras droit écarté du corps horizontalement n'est qu'une barre ronde; la corne d'abondance est transformée en une sorte de volute; les éléments du visage, arcade sourcilière, yeux saillants en forme de T, nez triangulaire, bouche, sont des plus maladroits.

Catalogue, p. 15, nº 23; LANTIER, *op. l.*, p. 88, pl. IV, 5.

C 361. — Genève. Hercule debout, au repos; la main droite tenant une patère de la droite tendue de côté. La peau de lion, qui descend du bras gauche jusqu'aux pieds, est schématisée et bifurquée en bas. Anatomie esquivée, lisse.

Catalogue, p. 15, nº 22.

C 1222. — Logras, Ain. Mercure, debout, tenant la bourse dans la main droite, coiffé du pétase. Nombril indiqué par un cercle incisé, avec point central. Les parties sexuelles ont l'air d'une pièce de rapport. Yeux et bouche aux coins abaissés *(pl. II, 4)*.

Catalogue, p. 18, nº 33.

C 417. — Bonvard, Genève. Mars, debout, au repos; bras droit levé dans le plan frontal.

Catalogue, p. 10, nº 5.

C 1819. — Landecy, Genève. Buste d'Eros. Chevelure stylisée en godrons horizontaux; bouche droite, en coup de sabre; yeux ressemblant à deux amandes en saillie, sans modelé. Expression morne.

Catalogue, p. 23, nº 48.

C 1843. — Martigny, Valais. Applique ronde, avec buste d'Eros. Cheveux stylisés; bouche légèrement affaissée, expression morne.

Catalogue, p. 20, nº 40.

1844. — Martigny, Valais. Applique ronde. Buste féminin. Expression hagarde.

Catalogue, p. 34, nº 87.

1657. — Martigny, Valais. Pied de meuble, en patte de lion, surmonté d'un buste de divinité de l'abondance. Chevelure en arc de cercle sur le front, stylisée en rectangles; arcade sourcilière et nez droit en T; petite bouche sans modelé, aux coins abaissés; yeux énormes *(pl. II, 5)*.

Catalogue, p. 27, nº 59; *Genava*, XII, 1934, pl. III, I.

C 1205. — Valais. Peson de balance, en tête de Silène. Barbe stylisée; chevelure en arc de cercle sur le front; gros yeux aux angles abaissés. Expression hébétée *(pl. II, 7)*.

Catalogue, p. 21, nº 43.

* * *

Les traits distinctifs que nous avons énumérés permettent de reconnaître le caractère indigène des bronzes dont la provenance est inconnue. Nous classerons donc volontiers parmi les figurines gallo-romaines la suivante:

I.230. — S.p. — Hercule, bras droit levé brandissant la massue, peau de lion sur le bras gauche écarté. Torse trop de face; bras droit rabattu dans le plan frontal; seins et nombril incisés en cercles ponctués; torse séparé du ventre par un ressaut en ligne horizontale, comme si le personnage portait une cuirasse (cf. détail analogue, C 1296). Chevelure en arc de cercle sur le front, en lignes incisées; bouche droite, petite. Haut.: 0,085 *(pl. I, 5)*.

Catalogue, p. 49, nº 149.